



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

Télécopie : 02.48.51.80.60

E-mail : mairiedenancay@wanadoo.fr

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 22 JUILLET 2022

**Nombre de conseillers en
exercice : 15**

Présents : 10

Votants : 11

Date de la convocation :
13/07/2022

Date d'affichage :
13/07/2022

**OBJET : Détermination des
taux d'avancements de grade**

L'an deux mille vingt-deux
le vingt-deux juillet à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, FONTENY, LE BEUF, MARY,
Messieurs BAILLY, IMBAULT, PERRIER, PINGUET,
RAGOBERT, URBAIN.

Excusés : Madame GUÉRU, Messieurs BONNOT, LEFEVRE.

Absents : Madame BOUHOURS, Monsieur BARRÉ.

Secrétaire : Madame Murielle BOUGIS.

Monsieur Guillaume LEFEVRE a donné pouvoir à Madame Nathalie FONTENY.

Le Maire informe le conseil municipal que :
conformément au 2^{ème} alinéa de l'article 49 de la loi n°84-53 du 26 janvier
1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique
Territoriale, il appartient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer,
après avis du Comité Technique, le taux permettant de déterminer, à partir du
nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade
considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce
grade.

La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de
l'avancement de grade.

*Si le taux est inférieur à 100 %, l'assemblée délibérante peut prévoir que,
lorsque le nombre calculé n'est pas un entier, la décimale est ajoutée au
nombre calculé l'année suivante.*

Vu l'avis du Comité Technique en date du 27 juin 2022,

Le Maire propose au conseil municipal,

- de fixer le taux suivant pour la procédure d'avancement de grade dans
la collectivité, comme suit :

Cadres d'emplois	Grades d'avancement	Taux (en %)
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	100 %

.../...

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-
Préfecture le :

Publié ou notifié le :

.../...

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
adopte à l'unanimité, la proposition ci-dessus.

Fait à Nançay, le 25 juillet 2022

Acte déposé à la
Sous-Préfecture le

2 AOUT 2022



Le Maire,



Alain URBAIN.